

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 mars 2018

Présents : M. GAIDON Alain, M. MATRAY Bernard, Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, Mme FOUGERAT Marie-Odile, M. BERTINET Philippe, M. BOURIGAULT Franck, Mme CHERASSE Colette, M. LENGRAND Loïc, M. MAILLET Yannick, Mme PEIRON TRAUB Dominique, Mme PERRET Marie-Christine, M. THEVENOT Daniel

Arrivé au point 2 de l'ordre du jour : M. DUFOUR Anthony

Date de convocation : 27 février 2018

Mme Nathalie PETROZZI BEDANIAN est nommée secrétaire de séance.

1) Entrée de la commune au capital de la SPL

Le 11 décembre dernier, Messieurs de Longevialle et Bornet, respectivement président et directeur de la SAMDIV, présentaient au conseil le projet de transformation de la SAMDIV en Société Publique Locale, les compétences et le fonctionnement de cette future SPL, ainsi que l'intérêt et les modalités pour les communes d'en devenir actionnaires. L'actionnariat serait partagé entre la CAVBS actionnaire majoritaire et les autres communes de la CAVBS qui le souhaitent et, l'entrée au capital des communes se ferait à raison d'1€ par habitant.

Le Conseil Municipal, à la majorité (11 pour, 1 abstention), donne son **accord de principe** pour l'entrée de la commune au capital de la SPL, moyennant une participation maximum d'un euros par habitant, soit pour Saint-Julien 859€. (*Insee- Recensement de la population 2015*)

2) Adhésion au groupement de commandes du SYDER pour l'achat d'électricité

Afin de satisfaire à l'obligation de mise en concurrence des fournisseurs d'électricité pour l'approvisionnement des installations requérant une puissance supérieure à 36KVA, le conseil municipal à la majorité (9 pour 4 abstentions), autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion au groupement de commande du SYDER pour l'achat d'électricité.

Questions diverses

Le conseil municipal procède aux débats préparatoires au vote des subventions. Ce vote interviendra lors du vote du budget 2018. Les subventions sont prévues comme suit

AGIVR	500€
CLIQUE DE GLEIZE	110€
CLUB DE HANDBALL	1250€
CLUB DE L'AMITIE	100€
LE MONDE COMBATTANT	100€
LES AMIS DU BOULON	200€
SOU DES ECOLES	200€
UNIVERS DES JEUNES	100€
CENTRE LEON BERARD	160€
ASSOCIATION DES FAMILLES	<i>A fixer : nouveaux éléments financiers en attente de l'asso des familles</i>
MAISON FAMILIALE DES 4 VALLEES - LAMURE	130€ Anselme et Dury
MFR CHARENTAY	130€ Gelas et Broyer
Chambre des Métiers	65€ Faussemagne

Tour du Beaujolais	80€
AFSEP	160€
Docteur Clown	50€
RASED	150€
SECTION JSP	300€
Les raisins du trail	180€
<i>Divers en attente d'affectation</i>	800€
<i>Total hors Association des Familles</i>	4765€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 21h35

Le Maire,
Alain GAIDON

